

Classe eTwinning 2007-2008 : <http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/projet-eee.europe08.tice.php>
Thème principal de la vidéo conférence du 17 avril 2008 et du travail annuel en réseau (TICE) :
Europe, culture et diversité des langues : <http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/projet-eee.europe08.php>
Frédéric LAUPIES, *Diversité des langues et universalité*
<http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/projet-eee.eu08.tice.fl.php>

RESUME :

La diversité des langues n'est une juxtaposition de structures hermétiques les unes aux autres; elles sont autant de façons de viser une réalité intelligible. Les langues peuvent être comprises comme des "points de vue", c'est-à-dire des points différents à partir desquels la vue se rapporte à un visible accessible sous d'autres points de vue. Le propre du réel, par distinction d'avec le virtuel, est précisément de pouvoir être appréhendé sous une multiplicité d'aspects. La traduction n'est donc pas une transposition de dénomination mais une entrée dans une autre intelligence de la réalité. La diversité des langues, loin d'être exclusive du dialogue, en fonde la possibilité et la nécessité tout à la fois.

La référence qui sous-tend le propos est le § 40 de la Critique de la faculté de Juger de Kant : la maxime de la pensée élargie exige de la pensée libre de pouvoir se mettre à la place de tout autre. Ce qui est pensable est, en effet, susceptible d'être pensé par n'importe quel sujet pensant. En vertu de la commune raison, il doit pouvoir être possible de communiquer. Les langues ne constituent pas un obstacle; elles sont une modalité d'expression de la raison.

Introduction :

Les langues ne sont pas des nomenclatures ; elles ne sont pas comme des étiquettes différentes associées aux mêmes choses. Si tel était le cas, la traduction consisterait simplement à changer d'étiquettes. Or, de toute évidence, il n'en est pas ainsi : la langue porte avec elle une vision du monde ; elle appréhende la réalité selon un état d'esprit particulier. Ses distinctions ne sont pas directement transposables dans une autre langue ; ses locutions idiomatiques sont souvent sans équivalents. Les particularités des langues sont telles que l'on peut reconnaître, en philosophie, l'existence d' « intraduisibles » : le conatus latin de Spinoza, par exemple, n'est pas restitué par « désir », qui laisse croire à une orientation vers un bien absent, ni par effort, qui insiste trop sur la force de la volonté. Plutôt que de donner des équivalents pauvres ou ambigus, on préfère s'accorder sur l'emploi du terme original dans les textes traduits.

Cette réalité incontestable peut conduire à une conclusion simple : puisque chaque langue est une vision du monde, il n'est pas possible de dépasser les particularismes.

La diversité des langues est alors la meilleure preuve de la diversité indépassable des cultures. La possibilité d'énoncés universels est ainsi contestée en son principe même ; et cela pour deux raisons. D'une part, les représentations véhiculées par les langues ne dévoilent pas une réalité identique ; d'autre part, les sujets pensants ne pouvant pas dépasser la barrière de la langue sont impuissants à se communiquer leurs représentations. L'universel est ainsi mis en cause objectivement et subjectivement : quant à l'objet dont on parle, il n'est pas possible d'accéder à des énoncés valables sans exceptions ; quant aux sujets pensants, il n'est pas possible de fonder une entente au-delà des particularismes

Cette conclusion est pourtant problématique. Elle repose sur une inférence logique très contestable : sous prétexte que la langue exprime et conditionne une vision du monde, on en conclut qu'il existe un déterminisme linguistique. Or le fait d'une détermination de la pensée par la langue ne permet pas de conclure que, de droit, par principe, essentiellement, la pensée est déterminée par la langue. Le propre de la pensée est de pouvoir revenir sur soi ; cette reprise critique est toujours reformulation, questionnement du sens des mots, de leurs distinctions. Ainsi, même sans passer d'une langue à une autre, la pensée n'est pas déterminée par la langue puisqu'elle prend la langue pour objet. Cette labilité essentielle de la pensée, la rend apte à passer d'une langue à l'autre, à mettre en dialogue les présupposés inhérents à plusieurs langues. La confrontation de *müssen* et *sollen*, par exemple, éclaire le sens du devoir : le fait que le français n'ait qu'un mot là où l'allemand en a deux ne met pas en péril la possibilité de s'entendre ni la possibilité d'accéder à la connaissance ; bien au contraire, cet écart invite à une compréhension des distinctions. Ainsi ce qu'on appelle « intraduisible » n'est pas, en stricte rigueur, ce que l'on ne peut pas traduire mais ce que les traducteurs traduisent différemment sans jamais s'arrêter à une solution définitive. Il y a là une dynamique d'interprétation qui est le propre d'une pensée dialogique. Ces diverses traductions sont paradoxalement la preuve d'une possible communication entre les langues.

Il y a donc lieu de revenir sur le rapport entre diversité des langues et universalité. Ce rapport doit être envisagé sous les deux modalités de l'universalité, subjective et objective. Deux questions se posent en effet : une entente entre les sujets pensants par delà la diversité des langues est-elle pensable ? La diversité des langues est-elle un obstacle à la possibilité d'accéder à une vérité universelle ?

La première question porte sur l'existence d'un fond commun des sujets pensants par-delà les langues et les représentations du monde : existe-t-il quelque chose comme une raison universelle ? La seconde question porte sur la structure de la réalité : existe-t-il un ordre intelligible connaissable ou n'y a-t-il d'autre ordre que celui que nos distinctions produisent ?

Des extraits de texte sont en ligne : <http://lyc-sevres.ac-versailles.fr/projet-eee.eu08.tice.fl.php>

Vidéo en streaming : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/diff/laupies.htm>

en téléchargement : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/telecharge-laupies.wmv>